

RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LES PÊCHERIES D'ISTIOPHORIDÉS AU SÉNÉGAL (JUN À OCTOBRE 1994)

SCRS/1994/174

Col.Vol.Sci.Pap. ICCAT, 44 (3) : 30-31 (1995)

Diouf, T.

Coordonnateur Programme Istiophoridés en Atlantique Est

Centre de Recherches Océanographiques, B.P. 2241, Dakar, Sénégal

1. STATISTIQUES DE PECHE

1.1. PECHERIES SPORTIVES

Le tableau 1 donne les statistiques de pêche du centre Air Afrique (en nombre d'individus) où un technicien du Crodt collecte les livres de bord des bateaux du centre à chaque débarquement. Ce tableau montre que la pêche sportive au Sénégal a lieu en saison chaude et particulièrement de juin à septembre.

Les rendements observés sur les bateaux enquêtés sont en moyenne de l'ordre de 1,5 individu/sortie. Le nombre moyen de sortie varie d'une sortie par bateau en mai à un maximum de 8 sorties par bateau pour le mois de juillet. Ces valeurs montrent que peu de bateaux effectuent des sorties régulières et ceci explique donc la faiblesse des prises constatées; l'essentiel des sorties étant le fait de pêcheurs occasionnels. Le nombre de bateaux opérationnels étant de 19 unités ayant leur port d'attache à Dakar.

Par ailleurs, la répartition des prises montre que les marlins sont pêchés en début de saison de pêche (mai et juin) et en fin de saison (octobre). Ces périodes correspondent aux saisons de transition où les eaux sont relativement moins chaudes que durant la pleine saison de pêche du voilier (juillet à septembre).

Les statistiques des autres centres non régulièrement enquêtés notamment l'effort nominal (nombre de bateaux, le nombre de sorties) sont également connues et en considérant que les puissances de pêche sont comparables on peut estimer les captures réalisées dans ces centres de pêche sportive en multipliant les sorties par les rendements moyens observés dans les centres enquêtés.

Le traitement des données permet d'estimer les quantités provisoires débarquées par les pêcheries sportives du Sénégal en 1994 qui sont de l'ordre de 34 tonnes. En 1993, les dernières estimations font état de 60 tonnes débarquées dont 50 tonnes de voiliers et 10 tonnes de marlins.

Le tableau 3 donne les statistiques corrigées des différentes pêcheries sénégalaises de 1967 à 1993.

1.2 PECHERIES ARTISANALES

Les données de pêches artisanales sont collectées par les techniciens répartis le long du littoral. Elles concernent l'ensemble des espèces et font actuellement l'objet de saisie globale. Le traitement provisoire portant sur les centres de débarquement de la côte nord et du cap vert en 1993 indique des prises de l'ordre de 840 tonnes. En 1992, les prises globales des pêcheries artisanales tous points de débarquement confondus sont estimées à 872 tonnes. Les statistiques de prises des pêcheries artisanales sont représentées au tableau 3.

1.3 AUTRES PECHERIES

Il s'agit des palangriers de surface à espadons battant pavillons portugais et espagnols et des thoniers senneurs et canneurs. Ces unités capturent accessoirement des istiophoridés mais les quantités déclarées sont relativement faibles mais elles restent très inférieures aux prises réellement effectuées. Elles se chiffrent à quelques dizaines d'individus constitués de marlins et de voiliers.

2. LE MARQUAGE

Les campagnes de marquages se poursuivent en collaboration avec les centres de pêche sportive et de quelques particuliers qui s'adonnent volontiers à cette activité. Le nombre de voiliers marqués en 1994 et dont les informations nous sont parvenues est de 30 individus dont 4 sont le fait de particuliers (tableau 2).

3. AUTRES ACTIVITES

Le coordonnateur des activités de recherche sur les istiophoridés en atlantique ouest a effectué une mission circulaire dans les différents pays impliqués dans le programme billfish de l'ICCAT. Son séjour au Sénégal a permis de faire le point, au profit des pêcheurs sportifs de Dakar, sur les activités de la Billfish Foundation mais également de nouer des contacts au Sénégal.

Une sortie en mer a été organisée à son intention sanctionnée par une prise de 3 voiliers sur 5 touches faites durant la marée. Des échantillons de coeur de voiliers (10 individus) ont également été collectés à des fins d'étude génétique.

TABLEAU 1. : NOMBRE DE BATEAUX, NOMBRE DE SORTIES, PRISES PAR ESPECE ET PAR MOIS ET RENDEMENT MENSUEL OBSERVE DURANT LA PERIODE DE JUIN A OCTOBRE 1994.

	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT.	OCT
NB BATEAUX	4	18	19	18	9	4
NB SORTIES	4	40	152	69	28	10
VOILIER	0	39	462	84	35	8
MARLIN	6	14	4	3	5	2
TOTAL	6	53	466	87	40	10
RDT NB/S	1.5	1.4	3.0	1.3	1.4	1.0

TABLEAU 2. : RESULTATS DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES PROFESSIONNELS DES PECHERIES SPORTIVES DU SENEGAL.

DATE	MANIF.	NB BATEAUX	ESPECE	MARQUE	RELACHE	DEBARQ	TOT. CAPTURE
9-10 JUIN	COUPE SENEGAL	17	VOILIER	0	0	39	39
30 - 31 JUIN	ROSTRE D'OR	8	< >	0	2	18	20
1-4 AOUT	CHAMP. ARDENNE	35	< >	0	0	27	27
5-6 AOUT	ROSTRE D'OR	22	< >	15	31	3	49
7-12 AOUT	CHAMP. ARDENNE	41	< >	0	0	27	27
13-14 AOUT	MASTER'S	14	< >	11	8	0	19
			TOTAL	26	41	122	189

TABLEAU 3. : DEBARQUEMENTS DE VOILIERS AU SENEGAL PAR LES DIFFERENTES PECHERIES DE 1967 A 1993.

Année	Pêches sportives	Ligne à main artis.	Ligne traîne +divers
67	2	74	
68	6	71	
69	7	74	
70	13	74	
71	38	74	
72	48	74	
73	70	74	
74	33	74	
75	61	61	
76	76	113	
77	93	67	
78	79	64	
79	77	30	
80	62	263	
81	88	408	
82	69	498	4
83	49	457	4
84	41	120	2
85	25	214	1
86	45	526	1
87	73	510	12
88	46	491	50
89	37	408	108
90	51	967	74
91	47	460	40
92	45	693	179
93	60	668	172

NB : Les débarquements des lignes de traîne de pêche artisanale incluent ceux des engins de surface (sennes tournantes et filets maillants). Pour 1993 les données sont provisoires.